

Compte-rendu de l'élection des délégués pour les élections sénatoriales

10 juillet 2020

Election des délégués pour les élections sénatoriales :

L'an deux mille vingt, le 10 Juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nadia JAUZELON, Maire.

Etaient présents : BAUDRE Joanna, DUCOULOMBIER Véronique, JAUZELON Nadia, LARDJANE Marie-Hélène, VISSE Cathy, BAUDRY Michaël, BOBIN Baptiste, CABANÈS Laurent, CARDINAUD Bruno, GUERIN Guillaume, LARGEAU Jean-Baptiste, MORIN Patrick, RAMBAUD Sébastien, RONDONNET Jean-Gilles

Absents : GRANDCHAMPS Michel

Date de la convocation : 29 Juin (décret 2020-812)

Guillaume GUERIN a été désigné secrétaire de séance.

Mme le Maire procède à l'appel des membres du conseil. Un seul absent (Michel GRANDCHAMPS) le QUORUM est donc atteint pour procéder à l'élection.

Mme Le Maire rappelle le règlement de cette élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales. Le bureau électoral est composé du Maire (Nadia JAUZELON), des deux conseillers municipaux les plus âgés présents (Marie Hélène LARDJANE et Jean Gilles RONDONNET) et des deux conseillers Municipaux les plus jeunes (Sébastien RAMBAUD et Baptiste BOBIN).

L'élection des délégués et des suppléants est réalisée séparément.

3 conseillers sont candidats à l'élection des délégués :

- Patrick MORIN
- Baptiste BOBIN
- Guillaume GUERIN

Les 3 candidats ont été élus à la majorité absolue (14 Voix pour / 1 Abstention)

3 conseillers sont candidats à l'élection des suppléants :

- Jean Gilles RONDONNET
- Cathy VISSE
- Véronique DUCOULOMBIER

Les 3 candidats ont été élus à la majorité absolue (14 Voix pour / 1 Abstention)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 10 Juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nadia JAUZELON, Maire.

Etaient présents : BAUDRE Joanna, DUCOULOMBIER Véronique, JAUZELON Nadia, LARDJANE Marie-Hélène, VISSE Cathy, BAUDRY Michaël, BOBIN Baptiste, CABANÈS Laurent, CARDINAUD Bruno, GUERIN Guillaume, LARGEAU Jean-Baptiste, MORIN Patrick, RAMBAUD Sébastien, RONDONNET Jean-Gilles

Absents : GRANDCHAMPS Michel

Date de la convocation au conseil municipal : 07 Juillet 2020

Ordre du jour :

- Nomination des représentants qui seront amenés à siéger au sein des organismes extérieurs
- Proposition de constitution de la commission communale des impôts directs
- Réflexion sur les commissions communales à mettre en place
- Questions diverses

Nomination des représentants qui seront amenés à siéger au sein des organismes extérieurs

Ont été désignés par le conseil municipal :

	Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération du Niortais	JAUZELON Nadia	RONDONNET Jean-Gilles
Syndicat de Desserte par voie de terre du Marais Mouillé LE VANNEAU IRLEAU	RAMBAUD Sébastien	BOBIN Baptiste
	MORIN Patrick	CARDINAUD Bruno
Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin COULON	CARDINAUD Bruno	BAUDRY Michaël
Syndicat Intercommunal d'énergie des Deux Sèvres (SIEDS) 14r Notre Dame Niort	CARDINAUD Bruno	CABANES Laurent
	DUCOULOMBIER Véronique	Nommés le 03/07/2020

SIVU des écoles d'Arçais et le Vanneau-Irleau	LARDJANE Marie-Hélène	
	BOBIN Baptiste	
	GRANDCHAMPS Michel	
AIMM Association Intermédiaire pour l'Insertion BESSINES	BAUDRE Joanna	VISSE Cathy
AIPEMP Association pour l'insertion par la protection et l'entretien du Marais Poitevin	RAMBAUD Sébastien	
	GUERIN Guillaume	
Office de tourisme de pôle NIORT	Nomination reportée pour être en adéquation avec la commission Communication	
Chargé de questions défense	GRANDCHAMPS Michel	
CLIC Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique	VISSE Cathy	
CNAS Comité National d'Action Sociale	RONDONNET Jean-Gilles	
Centre Intercommunal d'incendie et de secours de la venise verte SAINT HILAIRE LA PALUD	LARGEAU Jean-Baptiste	GUERIN Guillaume
	GRANDCHAMPS Michel	MORIN Patrick
	BOBIN Baptiste	RONDONNET Jean-Gilles
Comité des fêtes	RONDONNET Jean-Gilles	
	BAUDRE Joanna	
	BAUDRY Michaël	
	VISSE Cathy	
Coordinateur sécurité routière	GRANDCHAMPS Michel	
CLECT Commission locale d'évaluation des charges transférées	JAUZELON Nadia	
	RONDONNET Jean-Gilles	

Proposition pour constitution de la commission communale des impôts directs

Présentation de la commission aux conseillers.

La CCID est composée de 7 membres :

- Le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques (DR/DFIP) sur une liste de contribuables en nombre double.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms :

- 12 noms pour les commissaires titulaires
- 12 noms pour les commissaires suppléants

Les commissaires ne doivent pas nécessairement être conseillers municipaux, des citoyens peuvent être désignés. Il faudra qu'ils soient disponibles en journée pour la commission (1 fois/an) et qu'ils aient une bonne connaissance de la commune.

Avant de désigner les commissaires, le conseil municipal demande la liste précédente afin d'avoir un aperçu des personnes y participant. La désignation est reportée au prochain conseil.

Réflexion sur les commissions communales à mettre en place

Le maire et les adjoints ont réalisé un travail préparatoire afin de gagner du temps. Ils ont proposé une liste qui a été complétée par le conseil municipal pour aboutir à la liste suivante :

- Bâtiments / Travaux / Cimetière / Voirie => Délégation pour Laurent CABANES
- Environnement / Marais / Chemins / Urbanisme => Délégation pour Sébastien RAMBAUD
- Management des agents communaux => Délégation pour Jean Gilles RONDONNET
- Communication
- Finances / Appels d'offres
- Vie Sociale / Culture / Fêtes / Personnes âgées
- Embellissement et attractivité
- Défense / Sécurité

L'idée d'intégrer des habitants aux commissions a également été évoquée. Il ne faudra pas oublier les commerçants qui pourraient être présents dans la commission « embellissement / attractivité » mais également dans la commission « communication »

Il a été évoqué qu'il ne faut pas oublier le lien avec les commerçants, qui pourraient être présents dans la commission « Embellissement / Attractivité », et en rapport avec la commission communication. L'idée d'intégrer des habitants aux commissions a également été évoquée.

Questions diverses

Travaux de goudronnage : Il est important de rapidement statuer sur un devis pour que l'opérateur puisse planifier et réaliser les travaux avant que les routes ne se dégradent de manière trop importante.

Deux options sont présentées :

Le goudronnage en marche avant : Il y a un seul opérateur, qui pilote la remorque de goudron et actionne le mécanisme quand il voit des trous à reboucher. Cette solution est plus économe, mais peut demander plus de matière car elle est moins précise. Pour 12 tonnes d'enrobé, le coût serait de 10 224€ TTC.

Le goudronnage en marche arrière : Il y a un opérateur qui pilote la remorque en marche arrière et un opérateur qui actionne le mécanisme sur un pupitre dans la remorque. Cette solution est plus chère, mais permet d'être plus précise, et permettrait de goudronner plus de routes avec la même quantité de matière. Elle peut permettre à l'opérateur d'être accompagné par un agent communal à l'arrière de la remorque. Pour 12 tonnes d'enrobé, le coût serait de 12 528 € TTC.

Les conseillers présents choisissent l'option « marche arrière » à 13 voix pour contre une voix pour l'option marche avant. Il faudra avant les travaux solliciter la CAN pour leur demander s'ils peuvent reprendre certaines portions de voiries qui restent dégradées suite à la mise en place de l'assainissement. Il faudra également que les agents municipaux bouchent les trous dans rues avant l'intervention.

Groupement d'achats fioul : Question sur le groupement d'achats fioul au sein de la commune. Auparavant un conseiller municipal coordonnait ce groupement (Jean-Dominique ROUX). Un conseiller municipal doit-il poursuivre la coordination de ce groupement. Après échange entre les conseillers, le conseil municipal se rejoint pour dire que ce groupement n'est pas une compétence du conseil.

Organisation du 13 Juillet : Cette année, il n'y aura pas de cérémonie en raison des contraintes sanitaires.

Route du Vanneau à Sansais barrée : La route du Vanneau à Sansais sera barrée du 20 au 24 Juillet. Elle ne serait vraisemblablement barrée que pour une seule journée.

Centre de secours : Information du chef de Centre qui aimerait inviter le conseil municipal pour une présentation de la caserne le Samedi 8 Août de 11h à midi.

Proposition : Faire suivre l'annuaire des conseillers aux membres du conseil municipal et créer un groupe WhatsApp

Proposition : Avoir des référents de quartiers pour être rapidement informés de la situation des différents secteurs des villages, et n'oublier personne.

Proposition : Assurer une permanence à la mairie, une plage horaire bimensuelle où un adjoint et un conseiller pourront recevoir les habitants.

Proposition : Inviter les vices présidents de la CAN pour pouvoir échanger avec eux. C'est la maire de Saint Rémy qui gère la compétence « tourisme » de la CAN.

Proposition : Des règles de bon fonctionnement du conseil ont été proposées. La liste est annexée à ce compte rendu. C'est un document qui vit, et qui peut être amené à être amélioré, complété.

Prochain conseil :

Lors du prochain conseil, les conseillers municipaux voteront les indemnités du maire et des adjoints et attribueront les délégations de signature du conseil municipal à Madame Le Maire

La séance a été levée à 21 heures

Règles de fonctionnement du conseil municipal :

- ➔ Je laisse l'autre s'exprimer jusqu'au bout de sa phrase / idée. Je ne coupe pas la parole.

- ➔ Je m'exprime de façon synthétique pour ne pas monopoliser la parole.

- ➔ Je partage avec le groupe, pas seulement avec mon voisin.

- ➔ J'ai le droit de ne pas être d'accord avec une idée, mais je ne juge pas la personne.

- ➔ J'utilise des propos respectueux et non blessants.

- ➔ Je propose des solutions dans l'intérêt général.

- ➔ Pour plus d'efficacité, je prépare les réunions.

- ➔ J'ai à l'esprit que je suis élu(e) et donc au service des habitants de la commune.

Valeurs :

Ecoute – Respect et Bienveillance – Engagement.